

<https://www.snetap-fsu.fr/Pacte-un-bilan-qui-est-du-aux-personnels.html>



Pacte : un bilan qui est dû aux personnels

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : mardi 14 mai 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L329xH400/pacte_diab-le-2-83c30.jpg	https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L296xH400/06-5933f.jpg	https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L316xH400/07-4b20a.jpg
---	---	---

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH50/image_intersyndicale-2-90883.png

Ça avait mal commencé...

La [DGER](#) avait convoqué en visio un groupe de travail le mardi 7 Mai afin de réaliser le bilan de la première mise en application du PACTE Enseignant et [CPE](#), dispositif que l'ensemble des organisations syndicales ont unanimement combattu depuis plus d'un an puisqu'il ne constitue en aucun cas une véritable revalorisation salariale.

Cette convocation faisait suite au report d'une première réunion prévue il y a près d'un mois et annulée tardivement. Pour autant, aucun document préparatoire ne nous a été transmis en amont de cette séance. Difficile dans ces conditions de faire le bilan d'un dispositif qui a fortement impacté le quotidien et le fonctionnement de nos établissements, des personnels et de nos élèves.

L'administration nous a appris en début de séance que ce report était lié à l'incertitude, il y a un mois, qui pesait sur la reconduction du dispositif ! Ceci en dit suffisamment long sur son instabilité et sa fragilité, démontrant ainsi qu'il est fortement dépendant d'une volonté budgétaire et/ou politique qui peut s'éteindre très rapidement en ces temps de restrictions...

Un bilan uniquement... quantitatif

Alors que, selon les objectifs affichés par le ministère,

"Les moyens déployés dans le cadre du Pacte enseignants doivent permettre une amélioration significative de l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions afin de lui permettre de répondre aux défis qui sont les siens." et que *"Le bilan que dresseront en fin d'année scolaire les chefs d'établissement, les autorités académiques et le ministère devra clairement établir les progrès enregistrés."* Note de service DGER/SDEDC/2023-543, il n'était rien prévu de tel dans le cadre de cette réunion. Seul était en effet envisagé un bilan quantitatif, sans aucune approche qualitative permettant d'évaluer l'efficacité de sa mise en œuvre, ne serait-ce qu'un bilan étape après 7 mois de mise en œuvre et à 2 mois de la fin de l'année scolaire.

De plus, la DGER avait prévu de présenter le projet de la future note de services relative au Pacte. De quoi préparer la rentrée prochaine dans d'excellentes conditions...

Ça a tourné court ... !

Face à l'impossibilité manifeste, faute de disposer des outils nécessaires, de dresser le bilan qui est dû aux personnels que nous représentons, nos organisations ont décidé de quitter la séance en exigeant que ce bilan soit mené dans un cadre beaucoup plus sérieux et respectueux de l'ensemble de la communauté éducative (en présentiel et avec des documents préparatoires transmis en amont comme il se doit).

Pacte : un bilan qui est dû aux personnels

Dans l'attente d'une nouvelle réunion au niveau national, il nous appartient collectivement d'être particulièrement vigilant et exigeant lors de la présentation et de la communication de ces bilans aux niveaux locaux et régionaux !